

Date d'affichage : 14/09/2023

<p style="text-align: center;">COMMISSION JURIDIQUE RÉUNION TÉLÉPHONIQUE DU 13/09/2023</p>

Présents : MM D.HARY, C.FOURNIER, FK PORET

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 10/09/2023

SD6F-26331761 MARQUISE D/WISSANT. Dossier transmis à la Commission de Discipline pour une éventuelle fraude sur identité dans l'équipe de Marquise D.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel du District à dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée à direction@cotedopale.fff.fr (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : M. C. FOURNIER

Le secrétaire de séance : M. FK PORET